

ROUTE
NANTES - PORNIC

RD 751

CONCERTATION PUBLIQUE

Livret de la concertation

DU 21 SEPT.
AU 4 NOV.
2020

UNE INITIATIVE DU DÉPARTEMENT

Loire
Atlantique

SOMMAIRE

- P. 4 LA CONCERTATION PRÉALABLE : POURQUOI, COMMENT ?**
- P. 5 POUR S'INFORMER ET S'EXPRIMER**
- P. 6 NANTES-PORNIC, UN AXE MAJEUR DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**
- P. 8 VERS UN AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE DE LA RD 751 ENTRE NANTES ET PORNIC**
- P. 9 TROIS GRANDES PRIORITÉS D'AMÉNAGEMENT**
- P. 10 LES CARACTÉRISTIQUES DE L'AMÉNAGEMENT SOUMIS À LA CONCERTATION**
- P. 12 MISE À 2x2 VOIES ENTRE PORT-SAINT-PÈRE ET « LE PONT BÉRANGER »**
- P. 14 DOUBLEMENT DE LA DÉVIATION DE CHAUMES-EN-RETZ**
- P. 15 « LE PONT BÉRANGER » — CHAUMES-EN-RETZ ET CHAUMES-EN-RETZ — PORNIC : QUELS AMÉNAGEMENTS ?**

POUR EN SAVOIR +

Les références aux différentes parties du dossier de concertation (document technique socle de la concertation) sont indiquées par cet encadré.

Pour le consulter, rendez-vous sur :
participer.loire-atlantique.fr/nantes-pornic

Édito



La route départementale 751 dessert l'agglomération nantaise et le Pays de Retz tout en supportant le trafic de transit vers la façade atlantique. Cette double vocation fait de cette route très empruntée un axe stratégique de notre département.

Le projet que nous vous présentons aujourd'hui ne consiste pas seulement à harmoniser à 2x2 voies l'ensemble du linéaire routier. Il permet

de préparer l'avenir en réfléchissant dès aujourd'hui à la mobilité de demain tout en préservant les espaces à vocation agricole et naturelle. Avec le covoiturage, nos habitudes ont déjà beaucoup changé et l'évolution des usages se poursuivra.

La concertation qui s'ouvre exposera les différentes propositions d'aménagement et nous permettra de déterminer ensemble les opérations à entreprendre selon les différents secteurs traversés. Vos remarques et propositions nourriront les étapes ultérieures du projet.

Le livret que vous avez en main présente les grands enjeux de la démarche initiée par le Département en faveur de la mobilité et de la sécurité sur la RD 751 ainsi que l'ensemble des interventions envisagées. Il indique également la marche à suivre pour participer activement à la concertation.

Habitant-e-s de l'agglomération nantaise, du Pays de Retz ou du littoral, usager-ère-s quotidien-ne-s, vacancier-ère-s ou professionnel-le-s, le projet d'aménagement de la RD 751 est le vôtre. Dans le sillage de la consultation organisée en 2018 par le Département sur *La Route de demain*, il participe de manière concrète à l'avenir de la mobilité départementale et régionale. De Nantes à Pornic, faisons la route ensemble !

Philippe Grosvalet,
Président du Conseil départemental de Loire-Atlantique

Le mot des garants

Après saisine de la Commission nationale du débat public (CNDP), par Monsieur le Président du Conseil départemental de Loire-Atlantique, afin d'obtenir la désignation de garants pour le projet d'aménagement à 2x2voies de la route départementale 751 Nantes-Pornic, nous avons été missionnés pour en garantir la concertation préalable.

La CNDP est une autorité administrative indépendante dont le rôle est de garantir l'information apportée dans la concertation et/ou de veiller au droit d'information des citoyen-ne-s. Sa devise est : « Vous donner la parole et la faire entendre ». Une concertation préalable est un dispositif participatif dont l'objectif est d'informer et de recueillir l'ensemble des avis des parties prenantes et du grand public sur un projet, plan ou programme, et ce, avant que la décision finale ne soit prise.

Les garants sont neutres, indépendants, impartiaux, ne donnent jamais d'avis sur le fond du projet mais facilitent le déroulement du processus de la concertation. Ils représentent la Commission nationale du débat public et portent ses valeurs que sont la transparence, la neutralité, l'argumentation et l'équivalence de traitement.

Concrètement, nous serons très attentifs :

- à la qualité des informations diffusées,
- à la mise en œuvre des outils permettant l'information et l'expression du public,
- à la sincérité et à l'adéquation des réponses du maître d'ouvrage aux questions posées.

En définitive, au bon déroulement du processus de concertation.

Nous souhaitons que cette concertation soit aussi large que possible et nous vous invitons à participer et à vous approprier les différents moyens de connaissance du projet et de participation mis à votre disposition.

À l'issue de la concertation, nous rédigerons un bilan portant évaluation sur le déroulement de la concertation en précisant les arguments exprimés et les réponses du maître d'ouvrage aux questions posées tant en réunion publique, par écrit, que par voie dématérialisée.

Claude Renou et Serge Quentin,
Garants de la concertation





Paul Pascal/Département de Loire-Atlantique

La concertation préalable : pourquoi, comment ?

UNE DÉMARCHE LÉGALE

Conformément au Code de l'environnement, le Département de Loire-Atlantique a saisi la CNDP afin de l'interroger sur les modalités d'information et de participation à mettre en œuvre pour soumettre au public le projet de mise à 2x2 voies de la route départementale 751. La CNDP est une autorité administrative indépendante dont le rôle est de garantir l'information apportée dans la concertation et/ou de veiller au droit d'information des citoyen-ne-s. Sa devise est : « Vous donner la parole et la faire entendre ». Elle a opté pour une concertation avec garants et désigné messieurs Claude Renou et Serge Quentin.

La concertation préalable est une procédure réglementaire appliquée au titre des articles L.121-8 et L.121-9 du Code de l'environnement. Elle s'adresse aux usager-ère-s, riverain-e-s et habitant-e-s du Pays de Retz et de l'ouest de l'agglomération nantaise.

UN OBJECTIF, 4 THÉMATIQUES

La concertation préalable est l'occasion de présenter les enjeux, les caractéristiques et les modalités de réalisation des aménagements envisagés. Elle porte sur l'ensemble du projet de mise à 2x2 voies de l'axe Nantes-Pornic, et permettra de débattre plus particulièrement :

- **de l'opportunité** de la mise à 2x2 voies de l'ensemble de l'axe et des différents secteurs d'aménagement, de leurs **caractéristiques techniques** et des **solutions alternatives**,
- **de l'évolution des modes de déplacements**, et particulièrement ceux alternatifs à l'utilisation en solitaire d'une voiture (aussi appelé « autosolisme »),
- **des enjeux liés à la gestion économe de l'espace** (emprises limitées du projet pour limiter l'impact sur les terres agricoles et les espaces naturels, éviter l'étalement urbain),
- **de la poursuite de l'information et du dialogue** autour des opérations et du projet, une fois passée l'étape de concertation préalable.

ET APRÈS LA CONCERTATION ?

En s'appuyant sur le bilan établi par les garants, le Département tirera les enseignements de la concertation et décidera des suites à donner au projet. Les études se poursuivront dans le cadre d'une concertation « post-concertation préalable », toujours sous l'égide de la CNDP et avec les garants. Ainsi, chacun pourra s'exprimer jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique de la dernière phase du projet.

Pour s'informer et s'exprimer

Registres en mairie, réunions publiques, ateliers participatifs, permanences en mairies, plateforme de participation citoyenne... Le dispositif de concertation vous permet de vous informer, poser des questions et transmettre vos remarques et propositions. En tant qu'usager·ère ou riverain·e de la route, votre avis compte !

LES TEMPS DE RENCONTRES

• 5 réunions publiques ouvertes à toutes et tous (sur inscription) :

Lundi 21 septembre à 19h – Espace Val-Saint-Martin, rue Jules Ferry à Pornic – Présentation générale du projet

Mardi 22 septembre à 19h – Lycée Alcide d'Orbigny, place de l'Édit de Nantes à Bouaye – Présentation générale du projet

Mardi 29 septembre à 19h – Salle de la Colombe, 27 rue de Pornic à Port-Saint-Père – Aménagement entre Port-Saint-Père et « Le Pont Béranger »

Mercredi 30 septembre à 19h – Salle Ellipse, 6 impasse du lavoir à Chaumes-en-Retz (Chéméré) – Doublement de la déviation de Chaumes-en-Retz

Mardi 3 novembre à 19h – Espace du Val Saint-Martin, rue Jules Ferry à Pornic – Premiers enseignements de la concertation



Vous avez manqué les inscriptions aux réunions publiques ?
Regardez-les en direct et posez vos questions depuis la plateforme participative participer.loire-atlantique.fr/nantes-pornic

• 3 ateliers participatifs avec des thématiques spécifiques (sur inscription) :

Jeudi 24 septembre à 19h – Comment concilier aménagements routiers et espaces naturels et agricoles ?

Mercredi 14 octobre à 19h – Quels aménagements entre Chaumes-en-Retz et Pornic ?

Jeudi 22 octobre à 19h – Quelles mobilités autour de l'axe Nantes-Pornic ?
Les 3 ateliers se dérouleront à la Salle « Ellipse » de Chéméré.

• 5 permanences pour des échanges plus individualisés (sur inscription) : Aménagement entre Port-Saint-Père et « Le Pont Béranger »,

en mairie de Port-Saint-Père :

Mercredi 30 septembre de 14h à 18h

Vendredi 9 octobre de 14h à 18h

Mardi 20 octobre de 14h à 18h

Doublement de la déviation de Chaumes-en-Retz

en mairie de Chaumes-en-Retz (mairie annexe de Chéméré) :

Vendredi 2 octobre de 14h à 18h

Mercredi 21 octobre de 14h à 18h

- Et aussi, **plusieurs stands d'information et échange**, sur les lieux de vie du quotidien (marchés, commerces, gare), à votre rencontre ! À Pornic, La Bernerie-en-Retz, Port-Saint-Père, etc.



Retrouvez l'agenda de la concertation et inscrivez-vous à toutes les rencontres sur la plateforme de participation citoyenne participer.loire-atlantique.fr/nantes-pornic, rubrique « rencontres » ou au 02 40 99 10 00 (Département de Loire-Atlantique)

LES OUTILS D'INFORMATION À VOTRE DISPOSITION

- Le **dossier de la concertation** pour prendre connaissance du projet de façon approfondie
- Le **présent livret**
- Des **panneaux d'exposition** disponibles dans les mairies listées ci-après
- Une **vidéo pédagogique** présentant les enjeux du projet et les modalités de concertation à visionner notamment sur la plateforme et lors des réunions publiques

LES OUTILS DE CONTRIBUTION À VOTRE DISPOSITION POUR POSER VOS QUESTIONS, DÉPOSER VOS AVIS ET VOS PROPOSITIONS

- **Des registres papiers** en mairies de Port-Saint-Père, Rouans, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Chaumes-en-Retz (mairie annexe de Chéméré), La Bernerie-en-Retz, Pornic (mairie annexe de Sainte-Marie) et au bâtiment départemental Daviais, 8 rue Sully à Nantes (aux horaires habituels d'ouverture)
- Une plateforme ouverte aux contributions du lundi 21 septembre à 10h au mercredi 4 novembre à 18h : participer.loire-atlantique.fr/nantes-pornic



Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique

CONTACTEZ LES GARANTS POUR TOUTE QUESTION RELATIVE À LA CONCERTATION

Par courrier électronique :

- claud.renou@garant-cndp.fr
- serge.quentin@garant-cndp.fr

Par courrier postal libellé à leur nom, à adresser au Département de Loire-Atlantique, 3 quai Ceineray, CS 94109 - 44 041 Nantes cedex 1

Nantes-Pornic, un axe majeur de la Loire-Atlantique



UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

De l'agglomération nantaise au littoral, la RD 751 traverse un territoire connu pour la qualité de ses paysages, de ses services et de son tissu de petites et moyennes entreprises (PME). La communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz se caractérise par une économie dynamique, à l'intérieur des terres comme sur le littoral, portée par les ménages habitant sur place. L'activité touristique continue de se développer tandis que l'agriculture conserve une place majeure. Cet équilibre global s'est traduit par une démographie en hausse de 1,7 % en moyenne sur 5 ans (2012-2017) contre 1,2 % à l'échelle du département.



RD 751, UNE ROUTE POUR TOUTES ET TOUS

Près de 40 kilomètres séparent le périphérique nantais et la route bleue à Pornic. Cet itinéraire, qui assure les dessertes locales du Pays de Retz et du littoral sud du département, permet également de soutenir un trafic de transit important en période estivale. C'est pourquoi des travaux de doublement des voies ont été entrepris sur 13,2 kilomètres à la hauteur de Bouguenais, Bouaye et «Le Pont Béranger», entre 1991 et 1997.



SÉCURITÉ, CONDITIONS DE CIRCULATION : DES PROBLÉMATIQUES DE PLUS EN PLUS INCONTOURNABLES

La RD 751 compte aujourd'hui parmi les axes les plus fréquentés de Loire-Atlantique. Cette voie structurante présente des difficultés croissantes en matière de trafic, et a connu un certain nombre d'accidents. Plus de 25 000 véhicules circulent chaque jour sur la déviation de Bouaye.



LE CONSTAT : LA RD 751 N'EST PLUS ADAPTÉE AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Depuis plusieurs décennies, et malgré les interventions successives, la RD 751 est soumise à une tendance de fond : alors que l'attractivité économique du territoire ne cesse de se développer, elle peine à satisfaire sa double vocation locale et de transit. Conscient de la situation et soucieux de fiabiliser et sécuriser les déplacements des usagers de cette route, le Département de Loire-Atlantique s'est engagé en 2017 à faire passer l'ensemble du linéaire à 2x2 voies.

UN DIAGNOSTIC EN 3 CHIFFRES

+8,7 %
DE TRAFIC EN 5 ANS

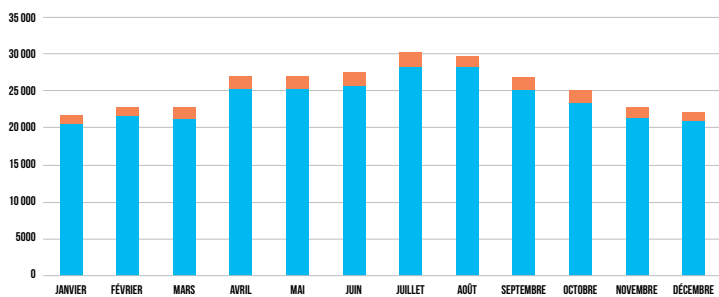
25 600
véhicules

PAR JOUR SUR LA DÉVIATION
DE BOUAYE EN 2018

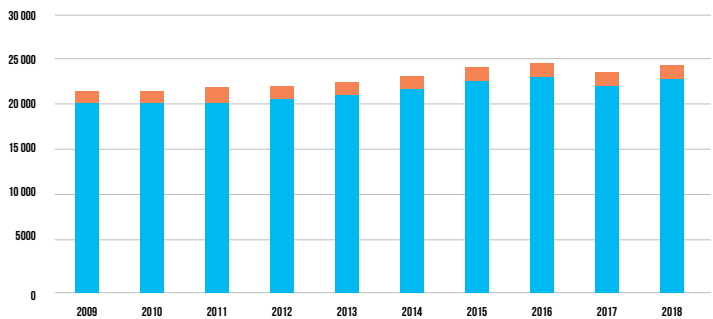
35 000
véhicules

RECENSÉS LE 13 JUILLET 2018
SUR LA DÉVIATION DE BOUAYE

TRAFFICS MENSUELS EN 2018 SUR LA DÉVIATION DE BOUAYE



EVOLUTION DU TRAFIC SUR LA PÉRIODE 2009-2018 SUR LA DÉVIATION DE BOUAYE



■ Véhicules légers ■ Poids lourds

LOCALISATION DE L'AXE NANTES - PORNIC





Paul Pascal/Département de Loire-Atlantique

Vers un aménagement d'ensemble de la RD 751 entre Nantes et Pornic

LA PROPOSITION DU DÉPARTEMENT

Si la mise à 2x2 voies entre Bouguenais et Saint-Léger-les-Vignes ainsi qu'au niveau du « Pont Béranger » a permis d'améliorer le trafic et la sécurité des automobilistes, l'aménagement de la RD 751 reste hétérogène : les déviations de Port-Saint-Père et Chaumes-en-Retz sont conçues en prévision d'un doublement et les principes d'aménagement de 3 autres secteurs restent à définir :

- Port-Saint-Père – « Le Pont Béranger » (5,6 km),
- « Le Pont Béranger » – Chaumes-en-Retz (3,1 km),
- Chaumes-en-Retz – Pornic (9,3 km).

Il est donc nécessaire de considérer la RD 751 dans sa globalité tout en identifiant des solutions adaptées à chaque secteur traversé.

FAIRE LA ROUTE ENSEMBLE !

Dans la continuité de la consultation organisée en 2018 sur *La Route de demain*, le Département de Loire-Atlantique vous propose de réfléchir aux aménagements envisagés, en considérant les nouvelles façons d'appréhender nos déplacements. Avec 4 déplacements par jour en moyenne, soit plus d'une heure de trajet en moyenne pour les habitant-e-s du Pays de Retz, pourquoi ne pas imaginer ensemble les alternatives à la voiture individuelle ?

CONCILIER LES AMÉNAGEMENTS ROUTIERS AVEC LES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

Les enjeux environnementaux tels que la gestion de l'eau, la préservation des milieux naturels et des espaces agricoles, la limitation de l'artificialisation des sols et l'intégration des aménagements routiers dans le paysage seront pris en compte tout au long du projet, des phases d'étude à l'exploitation de la RD 751.



Laurent Renou/Département de Loire-Atlantique

SÉCURITÉ : DES AMÉNAGEMENTS QUI NE PEUVENT PAS ATTENDRE

Sur les sections bidirectionnelles à 2 voies de la RD 751, l'accidentologie est importante. En 2019, le Département a réalisé un giratoire provisoire à Port-Saint-Père et renforcé le marquage au sol sur 20 kilomètres pour limiter les capacités de dépassement et

les situations à risque. Des mesures complémentaires sont mises en œuvre en 2020 (panneaux d'information à message variable, nouveaux giratoires, marquage axial...) en attendant l'aménagement à 4 voies.

Trois grandes priorités d'aménagement

1 AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ET LE CONFORT DES USAGER-ÈRE-S SUR L'AXE NANTES-PORNIC

Les interventions seront dimensionnées pour faire face à la croissance attendue du trafic automobile et poids lourds d'ici les trente prochaines années. L'aménagement à 2x2 voies de la plateforme routière apportera un gain de sécurité important, y compris pour les traversées de l'axe.

La réduction des temps de parcours sera synonyme de confort pour l'ensemble des usager-ère-s. Tout en améliorant la desserte de la côte atlantique en période estivale, la fluidité retrouvée du trafic accompagnera le développement économique et démographique du Pays de Retz.

2 METTRE EN COHÉRENCE TOUTES LES SECTIONS DE L'ITINÉRAIRE

La RD 751 pourra être mise à 2x2 voies sur la totalité de la liaison. Elle trouvera sa place dans une offre globale de mobilités intégrant le mode ferroviaire et l'ensemble des usages de la route (pistes cyclables, covoiturage, services de car...).

3 ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Bien plus qu'une obligation réglementaire, la prise en compte des enjeux environnementaux et agricoles fait partie intégrante du projet d'aménagement. Cette approche suppose d'échanger avec les communes et intercommunalités pour maîtriser l'urbanisation. À l'image du développement résidentiel raisonné mis en place par Pornic Agglo Pays de Retz pour la période 2019-2024, le projet d'aménagement devra contenir les prélèvements fonciers et l'étalement urbain : les échangeurs seront construits en dénivelé et espacés de 6 kilomètres au moins et des marges de recul de 50 à 100 mètres s'imposeront pour tout projet de construction.

40 km
ENTRE NANTES ET PORNIC

26,7 km
À METTRE À 2x2 VOIES

15 années
DE TRAVAUX

2035
HORIZON DE MISE EN SERVICE
COMPLET DE L'AXE

UN COÛT GLOBAL
D'ENVIRON
150 M€



Les caractéristiques de l'aménagement soumis à la concertation

Le projet de modernisation de la RD 751 porte sur près de 27 des 40 kilomètres que compte l'itinéraire Nantes-Pornic. Il prévoit la mise à 2x2 voies des sections ayant actuellement 2 voies. À terme, si l'opportunité d'aménager est confortée lors de la concertation, les automobilistes pourront donc circuler sur 2x2 voies sur l'ensemble de l'itinéraire.

UNE APPROCHE PAR SECTEUR

La concertation concerne plus particulièrement 4 secteurs d'aménagement à des stades d'avancement différents. En effet, sur plus de 13 kilomètres, entre Bouguenais et Saint-Léger-les-Vignes et au niveau du « Pont Béranger », la circulation se fait déjà sur 2x2 voies. Les travaux de doublement de la déviation de Port-Saint-Père sont prévus à compter de fin 2020. **Ainsi, les principes d'aménagement présentés dans le dossier de concertation et soumis à la concertation portent uniquement sur les 4 secteurs** dont les caractéristiques restent à définir :

- Port-Saint-Père – « Le Pont Béranger »,
- « Le Pont Béranger » – Chaumes-en-Retz,
- Doublement de la déviation de Chaumes-en-Retz,
- Chaumes-en-Retz – Pornic.

Les études étant à des stades d'avancement différents, le niveau de détail des propositions d'aménagement varie d'un secteur à l'autre.

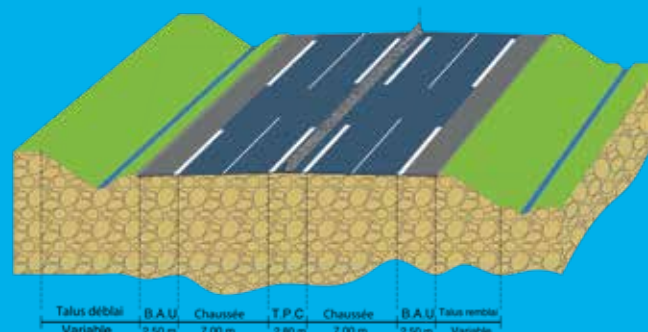
DES PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT COMMUNS À TOUS LES SECTEURS

La mise à 2x2 voies d'un axe suppose la réalisation d'aménagements socles. Par exemple, la création de déviations de la route actuelle en plusieurs points de l'itinéraire et la construction de bretelles d'entrée et de sortie induisent de repenser la desserte de certains villages et hameaux. Par ailleurs, les caractéristiques du projet incluent des mesures de limitation de l'urbanisation le long de la RD 751 et de préservation du foncier

agricole et des espaces naturels. Certains carrefours pourront ainsi être regroupés au sein d'échangeurs uniques. D'autres carrefours pourront être supprimés et les dessertes rétablies par l'intermédiaire du réseau routier adjacent existant.

Dans le cadre de la réflexion du Département sur la construction d'une offre globale de mobilité durable (en synergie avec le ferroviaire notamment), les modes actifs (piéton-ne-s, deux-roues) seront pris en compte en cohérence avec le réseau cyclable actuel et à venir pour permettre des déplacements sûrs aux abords de la RD 751. De nouvelles aires de covoiturage pourront également être installées.

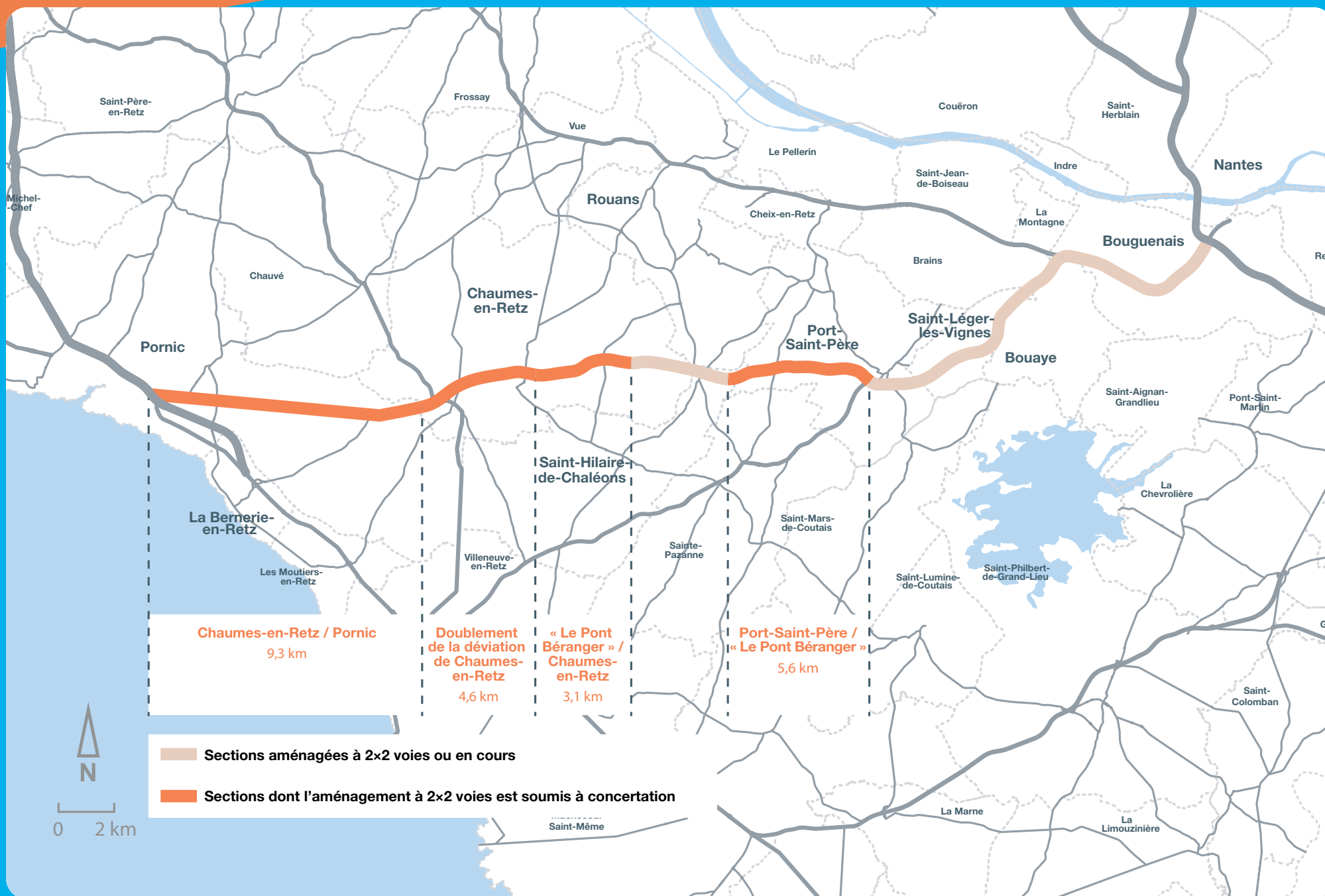
PROFIL EN TRAVERS D'UNE ROUTE À 2x2 VOIES (REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE)



COMPRENDRE LA MISE À 2x2 VOIES

- Deux chaussées de 7 mètres de largeur chacune
- Un terre-plein central (T.P.C.) (2,8 m de large)
- Des bandes d'arrêt d'urgence (B.A.U.) (2,5 m de large)





Mise à 2x2 voies entre Port-Saint-Père et « Le Pont Béranger »

LE CONTEXTE

L'amélioration de la liaison routière entre Port-Saint-Père et « Le Pont Béranger » a fait l'objet de plusieurs phases de concertation jusqu'à l'approbation, en 2009, d'un premier tracé de référence. En 2020, soucieux d'apporter une réponse équilibrée entre l'aménagement routier de l'itinéraire et la préservation des espaces naturels et agricoles, le Département a souhaité ajouter à la concertation deux variantes plus proches du tracé actuel de la RD 751.

Dans l'aire d'études, deux projets de zones d'activités sont envisagés par Pornic Agglo Pays de Retz (extension du parc d'activités de Pont Béranger entre la RD 751 et « Le Douet » et création d'une zone d'activités à Beauséjour).

Ces trois tracés présentent un tronc commun entre « Le Pont Béranger » et « La Vieille Bretonnière » puis des variantes d'aménagement se raccordant sur la déviation de Port-Saint-Père.

POUR EN SAVOIR +



Page 46 du dossier
de concertation et sur

participer.loire-atlantique.fr/nantes-pornic

LES VARIANTES

- **Un tronc commun** de 3 300 mètres prévoit un élargissement de la chaussée au plus près de la route actuelle. Trois ouvrages de franchissement sont prévus pour rétablir la RD 303 et les voies communales de « La Terguerie » et de « La Frogerie ».
- **La variante de référence** correspond à l'option retenue en 2009. Elle prévoit un tracé neuf à 2x2 voies d'environ 3 000 m permettant de contourner par le sud les lotissements de « Belle Vue » et « Bel Air » avec un échangeur complet avec la RD 758 pour assurer la desserte de Port-Saint-Père et de Sainte-Pazanne. L'artificialisation nette des sols est estimée à 33,3 hectares (tronc commun compris).
- **La variante n°1** prévoit un aménagement à 2x2 voies au plus près de la route existante côté sud. L'échangeur avec la RD 758 permettant la desserte de Port-Saint-Père et de Sainte-Pazanne doit être reconfiguré et l'ouvrage de franchissement reconstruit. L'artificialisation nette des sols est estimée à 21,4 hectares (tronc commun compris).
- **La variante n°2** prévoit un doublement sur place de la route existante partout où cela est possible ou l'aménagement au plus près. L'échangeur avec la RD 758 permettant la desserte de Port-Saint-Père et de Sainte-Pazanne doit être reconfiguré et l'ouvrage de franchissement reconstruit. L'artificialisation nette des sols est estimée à 19,9 hectares (tronc commun compris).

LES SUJETS SOUMIS À LA CONCERTATION

Les montants estimés des trois variantes présentent des coûts proches (de 32 à 34 millions d'euros). Chacune des options nécessite la construction de 4 ouvrages de franchissement.

Parmi les thèmes soumis à la concertation figurent :

- l'opportunité de mise à 2x2 voies de cette section,
- les variantes d'aménagement (variante de référence, variante 1 ou variante 2) en considérant les enjeux suivants :
 - les surfaces naturelles et agricoles,
 - le cadre de vie,
 - les milieux humides et les habitats naturels, les mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts.

Vos contributions permettront au Département de confirmer ou non la nécessité de mise à 2x2 voies de ce secteur et la variante d'aménagement, le cas échéant.



[illegible]

Page 64 du dossier
de concertation et sur
participer.loire-atlantique.fr/nantes-pornic

« Le Pont Béranger » - Chaumes-en-Retz et Chaumes-en-Retz - Pornic : quels aménagements ?

LE CONTEXTE

Les réflexions menées à ce jour sur l'aménagement de ces sections n'ont pas fait l'objet d'études approfondies. Seules des études de diagnostic ont pour le moment été lancées. Les enjeux concernent aussi bien la sécurisation du linéaire que la préservation du foncier, la prise en compte des projets urbains aux abords de Pornic, l'aménagement d'aires de repos et de covoiturage...

ENTRE « LE PONT BÉRANGER » ET CHAUMES-EN-RETZ

3,1 kilomètres seraient à aménager à 2x2 voies, 3 tracés sont envisageables :

- aménagement sur place,
- déviation du tracé au niveau de la ferme de « Malhara » et reconnexion au tracé actuel à la hauteur des « Épinards »,
- création d'un tracé neuf permettant de s'écarter des deux lieux-dits.

POUR EN SAVOIR +

62

Page 62 du dossier
de concertation et sur
participer.loire-atlantique.fr/nantes-pornic

ENTRE CHAUMES-EN-RETZ ET PORNIC

Plusieurs scénarios permettraient d'aménager cette section de 9,3 kilomètres :

- mise à 2x2 voies du tracé actuel,
- création d'une nouvelle voie raccordant la RD 751 à la RD 213 - (route bleue), au droit des « Duranceries »,
- aménagement sécuritaire à 2 voies de la RD 751 vers Pornic et de la RD 66 vers La Bernerie-en-Retz,
- aménagement à 2x2 voies de la RD 66 (route de la Bernerie-en-Retz) et de la route bleue vers Pornic,
- aménagement à 2x2 voies de la RD 67 (route de Prigny) et de la route bleue vers Pornic.

POUR EN SAVOIR +

70

Page 70 du dossier
de concertation et sur
participer.loire-atlantique.fr/nantes-pornic

LES SUJETS SOUMIS À LA CONCERTATION

La concertation vise à :

- interroger sur l'opportunité de mise à 2x2 voies,
- identifier collectivement les grands enjeux à considérer dans l'aire d'études ainsi que les différentes options d'aménagement. En effet, cet itinéraire nécessite de considérer les espaces naturels et agricoles, les habitations et les lieux-dits.

Vos contributions permettront d'éclairer le Département sur les suites à donner aux réflexions et aux études sur ces secteurs.



Jean-Félix Fayolle/Département de Loire-Atlantique

Informez-vous et donnez votre avis sur
participer.loire-atlantique.fr/nantes-pornic



Département de Loire-Atlantique
Direction Infrastructures
Services départementaux, 8 rue Sully, à Nantes
Tél. 02 40 99 10 00
Courriel : contact@loire-atlantique.fr
Site internet : participer.loire-atlantique.fr